**Éducation : l’orientation accentue les inégalités sociales**

Article repris du site du Centre d’observation de la société : [**Centre d'observation de la société**](http://www.observationsociete.fr/education-l%E2%80%99orientation-accentue-les-in%C3%A9galit%C3%A9s-sociales%23footnote1_5eke2bq)**,** 13 janvier 2014

**À résultats scolaires équivalents, les vœux d’orientation des familles à l’issue de la classe de troisième varient fortement selon le milieu social. Comment l’expliquer ? Quel rôle jouent les inégalités sociales dans les parcours scolaires ?**

«*À résultats scolaires et autres caractéristiques sociales donnés, les enfants d’agriculteurs, d’employés et d’ouvriers choisissent moins souvent d’être orientés en seconde générale et technologique, sans que cette moindre ambition ne soit corrigée par les décisions du conseil de classe***»**. Alors que l’étude Pisa menée par l’OCDE a fait grand bruit, la note d’information du ministère de l’éducation (voir Ministère de l'éducation, [Note d'information n°13.24](http://www.education.gouv.fr/cid74915/orientation-en-fin-de-troisieme-une-procedure-marquee-par-de-fortes-disparites-scolaires-et-sociales.html), novembre 2013) est passée presque inaperçue. Elle n'est pas de même ampleur, mais elle en dit long sur le système éducatif français, pour peu qu’on en décrypte les résultats.

Les auteurs étudient le passage en seconde, un moment crucial pour les élèves, puisqu'aujourd'hui presque tous continuent jusqu'à ce niveau. Ils notent que les vœux des familles en fin de troisième dépendent fortement de leur milieu social. 90 % des enfants de cadres supérieurs demandent une seconde générale ou technologique, contre moins de la moitié des enfants d’ouvriers non-qualifiés et d’employés de services aux particuliers. Ce phénomène persiste à niveau scolaire équivalent [*Voir graphique*].

Or 95 % des vœux des familles sont aujourd’hui satisfaits. Et plus on laisse les familles choisir, plus on reproduit les inégalités sociales… Or, comme le remarque de façon très critique l’étude du ministère : « le conseil de classe n’intervient pas pour corriger à la hausse les vœux d’orientation des élèves d’origine populaire dont le niveau permettrait d’accéder à un cursus plus ouvert. Le conseil de classe tranche davantage sur l’adéquation entre le choix de la famille et les capacités de l’élève qu’il ne recherche l’orientation la plus adaptée aux performances scolaires ». […]

On tient là l’une des explications essentielle de l’impact des inégalités sociales dans les résultats des élèves. Une partie des inégalités est en effet liée à des éléments objectifs, parfois matériels : le logement, le diplôme des parents, les pratiques de loisir et de sociabilité, etc. Une autre partie résulte d'éléments subjectifs : un ensemble de mécanismes sociaux font qu’on se sent plus ou moins légitime à s’orienter dans telle ou telle filière, à niveau équivalent.

Pour partie, les familles anticipent des difficultés qui sont effectivement plus grandes pour les milieux sociaux modestes au lycée, même à niveau équivalent au collège, compte tenu de l’académisme des programmes. Elles ont alors raison d’en rabattre. Mais pour partie aussi, elles se forgent des barrières symboliques qui n’ont pas lieu d’être, et contribuent d’elles-mêmes à la reproduction sociale. Le système d'orientation ne corrige pas le tir. Autant il est intéressant de constater que de nombreux discours publics conduisent les filles à sortir des filières qui leur sont prédestinées, autant le système éducatif est muet pour ce qui est des milieux sociaux.



*Note : il s’agit des souhaits d’orientation des familles*

**Exploitation pédagogique**

1. Quel choix les élèves et leurs familles doivent-ils faire en fin de troisième ?
2. Faites une phrase pour exprimer la signification de la donnée « 59 » dans le graphique.
3. Montrez à l’aide du graphique, qu’à niveau scolaire comparable, les vœux d’orientation des familles en fin de troisième varient selon le milieu social.
4. Le poids de l’origine sociale dans les choix d’orientation joue-t-il autant pour les élèves aux résultats moyens et pour ceux dont les résultats sont faibles ? Justifiez votre réponse.
5. Comment peut-on expliquer, qu’à niveau scolaire comparable, les choix d’orientation varient selon le milieu social ?
6. Quel parallèle les auteurs de l’article dressent-ils dans la dernière phrase du texte ? Expliquez la critique faite au système éducatif.
7. À l’aide de vos réponses aux questions précédentes, justifiez le titre de l’article.

**Corrigé**

1. En fin de troisième, les élèves doivent choisir une orientation : seconde générale et technologique (GT), second cycle professionnel, ou redoublement.
2. Selon le Ministère de l’éducation, 59 % des enfants d’ouvriers non qualifiés, entrés en sixième en 2007 et ayant obtenu une note entre 10 et 12/20 au contrôle continu du brevet, demandent une seconde générale et technologique.
3. Le niveau scolaire des élèves est apprécié par la note obtenue au contrôle continu du brevet des collèges. On observe qu’à niveau scolaire comparable, les demandes d’orientation en seconde GT sont d’autant plus fréquentes que le milieu social est favorisé. Ainsi, avec une note comprise entre 10 et 12, seuls 64 % des enfants d’ouvriers et 59 % des enfants d’ouvriers non-qualifiés demandent une voie générale ou technologique contre 81 % des enfants de professions intermédiaires et 91 % des enfants de cadres. Avec une note entre 8 et 10, les deux tiers des enfants de cadres supérieurs sont dans ce cas, contre la moitié des enfants de professions intermédiaires et moins d’un tiers des enfants d’ouvriers non-qualifiés.
4. Le poids de l’origine sociale joue d’autant plus que les résultats sont faibles : par exemple, les écarts dans les vœux des enfants de cadres et ceux des enfants d’ouvriers non qualifiés sont significativement plus grands quand les résultats sont entre 8 et 10 (fréquence 2,2 fois plus élevée de demande de seconde GT pour les enfants de cadres) que pour les élèves aux résultats moyens (fréquence 1,5 fois plus élevée). Ou pour le dire autrement, les vœux d’orientation en seconde GT diminuent sensiblement pour enfants de milieux populaires quand leurs résultats sont faibles alors que c’est moins le cas pour les enfants de milieux favorisés qui demanderont quand même dans leur grande majorité une seconde GT.
5. Ces écarts montrent que les ambitions sont fonction de la position sociale. Les familles populaires « s’auto-limitent », « s’auto-sélectionnent » en quelque sorte. On peut l’expliquer par un calcul coût-avantage-risque en faisant référence à l’analyse de Raymond Boudon : plus l’origine sociale est défavorisée, plus le coût de la poursuite d’études relativement au revenu est élevé et plus les risques d’échec sont grands (« les familles anticipent des difficultés qui sont effectivement plus grandes pour les milieux sociaux modestes au lycée »). En même temps, si la famille prend le groupe d’appartenance comme groupe de référence, une trajectoire scolaire courte peut être considérée comme une réussite sociale à la différence des milieux favorisés.

On peut aussi l’expliquer par l’intériorisation de la domination sociale (Pierre Bourdieu) qui fait que les catégories populaires se sentent moins légitimes à poursuivre des études longues et érigent en quelque sorte des barrières symboliques (« ce n’est pas pour moi »).

1. Parallèle entre les choix d’orientation des filles, différents de ceux des garçons à résultats scolaires comparables (choix moins ambitieux et marqués par la prégnance des stéréotypes de genre) et les choix d’orientation des milieux populaires.

Critique de l’inaction du système éducatif : la moindre ambition des enfants de catégories populaires n’est pas assez corrigée par les conseils de classe ; une sensibilisation des acteurs du système éducatif à cette question pourrait modifier les comportements comme l’ont fait les discours publics pour que les filles ne se limitent pas dans leurs choix d’orientation.

1. « L’orientation accentue les inégalités sociales » : non seulement il y a des inégalités de résultats scolaires selon le milieu social, mais même à résultats scolaires comparables, le milieu social exerce encore son influence sur les demandes d’orientation des familles, limitant les ambitions des enfants de milieux populaires sans que le système éducatif corrige cette forme d’auto-sélection.